

LE BULLETIN MUNICIPAL

GRÉSY-SUR-ISÈRE



ANNÉE
2023





Le mot du Maire

François GAUDIN

Chères Grésiliennes, chers Grésiliens,

L'année 2023 qui s'est achevée a marqué pour notre équipe municipale le début de la seconde partie de notre mandat qui se terminera en mars 2026. Elle nous a permis de faire un premier bilan des réalisations effectuées et des travaux à mettre en œuvre pour mener à bien le projet pour lequel nous avons récolté la confiance d'une majorité des Grésiliennes et Grésiliens en 2020.

Notre travail communal se veut être réalisé avant tout sous le signe de la concertation et la consultation des habitants que ce soit pour les projets à réaliser ou pour aborder les problématiques de vie quotidienne que nous pouvons rencontrer dans notre village. Dans ce cadre l'année passée a permis à l'équipe municipale de venir à votre rencontre lors de 3 réunions de quartiers pour vous présenter notre bilan de mi-mandat ainsi que les projets que nous comptons développer d'ici 2026.

Au-delà de cette présentation de notre travail municipal, ces temps d'échanges nous ont permis surtout de récolter vos avis et suggestions. Je souhaite ici remercier les habitants qui se sont déplacés lors de ces temps de rencontre qui nous permis de mieux dialoguer pour une bonne gestion de notre commune.

Au niveau des réalisations communales et intercommunales, cette année 2023 a été marquée pour Grésy sur Isère aussi bien par des petits travaux et actions que vous pourrez découvrir au fil des pages de cette parution ainsi que l'aboutissement de plusieurs projets d'envergures. Parmi ceux-ci je souhaite souligner plus particulièrement :

- La rénovation du premier étage de la mairie qui nous permet désormais de disposer d'un espace de travail modernisé au services des habitants et associations.
- La fin de la première tranche des peintures de l'Église Saint Pierre aux liens impulsée par l'association pour la rénovation des peintures sardes de l'Église de Grésy sur Isère que je remercie pour son travail de mobilisation de la population
- La livraison de la nouvelle Caserne de pompiers construite par Arlysère, qui permet à nos pompiers volontaires de disposer d'un outil fonctionnel pour assurer leur mission de sécurité des populations.
- Les travaux de réseaux Grand'Rue menés conjointement par l'agglomération et la commune
- L'année 2024 vient de démarrer avec la réalisation de la phase de travaux de l'aménagement de la maison de santé qui va s'étaler sur toute l'année.

Début 2025, la commune disposera d'un nouvel espace de santé qui regroupera les professionnels du secteur avec une nouvelle médecin qui souhaite s'installer sur la commune dès cette année 2024. Ce vaste projet nécessite la réorganisation et le déménagement de plusieurs services comme la cantine scolaire qui sera réinstallée au sein de l'école dans les prochains mois. La bibliothèque municipale quant à elle a déjà été transférée fin 2023. Ce service géré par une équipe de bénévoles très dynamique et engagée au profit de la lecture pour tous dispose désormais d'un espace fonctionnel contigu aux relais des Bauges qui vient d'être repris il y a quelques semaines par deux jeunes entrepreneurs qui ont redonné vie à ce lieu de convivialité.

Plusieurs études ou recherches de financement seront lancés sur cette année 2024 comme l'aménagement du secteur du stade au Villard pour permettre à toutes les générations de disposer d'équipements de loisirs ou encore le projet d'un futur réseau de chaleur pour rendre les bâtiments communaux moins dépendants des énergies fossiles.

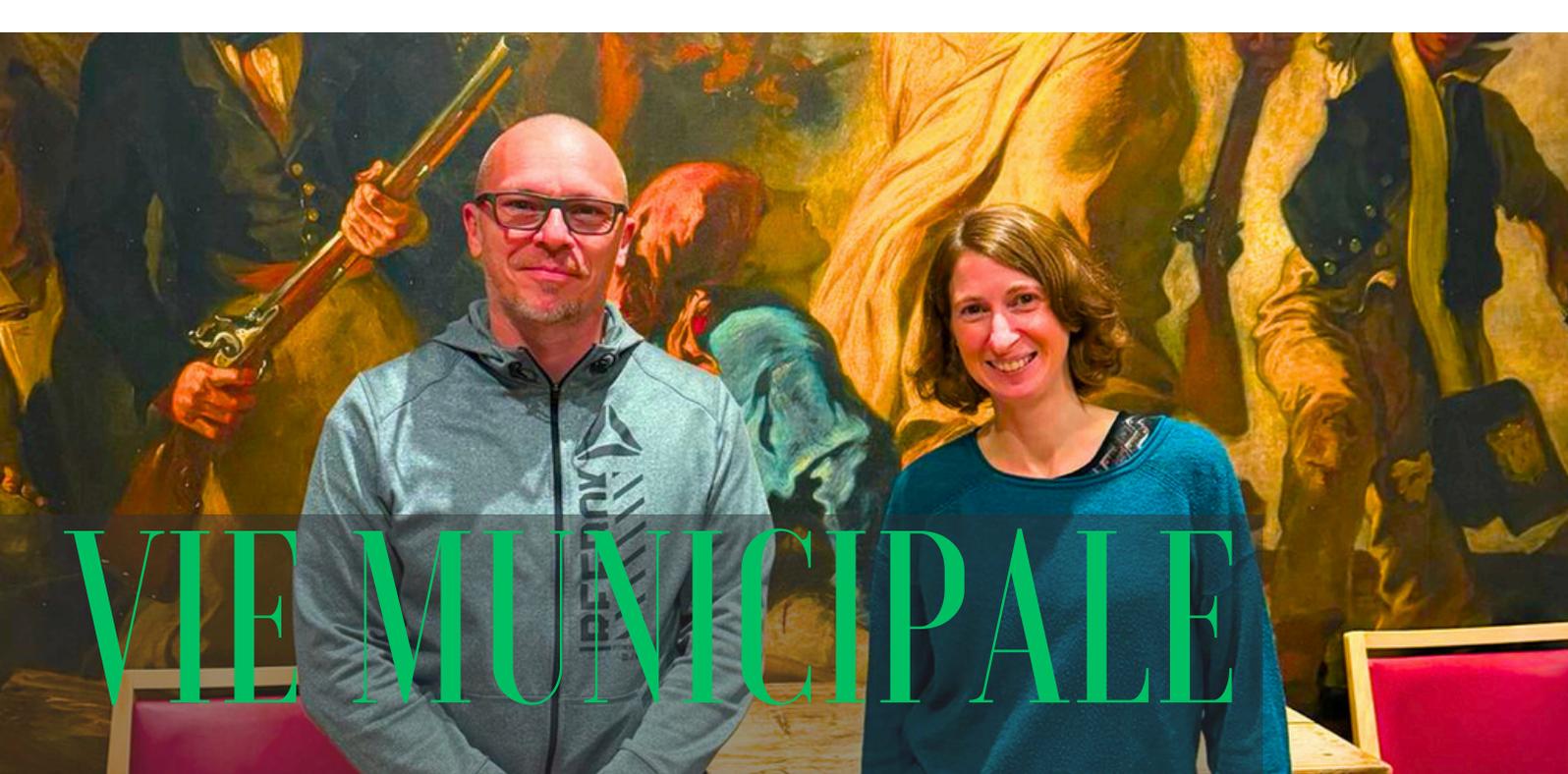
Dans l'attente de se retrouver pour échanger et travailler ensemble pour l'avenir de notre village, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

François GAUDIN

Maire de Grésy-sur-Isère & Vice-président d'Arlysère

AU SOMMAIRE

Vie municipale.....	P. 3
Vie de village.....	P. 4
Vie scolaire.....	P. 6
Jeunesse.....	P. 9
Urbanisme et travaux.....	P.10
Stade du Villard.....	P. 14
Budget 2023.....	P. 15
Environnement.....	P. 16
Bibliothèque.....	P.17
Vie de caserne.....	P. 18
Vie quotidienne.....	P. 19
Vie associative.....	P. 22
Partenaires du bulletin.....	P. 37
Plan du village.....	P. 40



VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS MUNICIPAUX

- François GAUDIN, Maire & Vice-Président ARLYSERE
- Christophe METGE, 1er adjoint - Travaux, environnement et bibliothèque
- Véronique VIANEY, 2eme adjointe - Affaires sociales, économie, associations et animation
- Frank VIALLET, 3eme adjoint - Urbanisme et ingénierie des travaux
- Emmanuelle DUMOND, 4eme adjointe - Affaires scolaires, patrimoine et communication
- Patrick AVRILLIER, conseiller délégué - Sécurité des biens et des personnes, accessibilité et travaux
- Philippe BEAUDEAU, conseiller délégué, Finances et animations
- Dominique DUTHY, conseiller municipal
- Serge GIGLEUX, conseiller municipal
- Tatiana GRAVENHORST, conseillère municipale
- Caroline LAVIGNE, conseillère municipale
- Jennifer MACHERET, conseillère municipale
- Séverine LLORIS, conseillère municipale
- Jérémie PONT, conseiller municipal
- Bertrand PLOTTIER, conseiller municipal

Passage de flambeau

Après avoir intégré en mars 2020 la nouvelle équipe municipale en qualité de Conseillère, Mathilde FLAMENT a démissionné de ses fonctions d' élu pour rejoindre sa Bretagne de cœur. Durant ces 3 années, Mathilde a accompagné avec dynamisme l'action de l'équipe municipale. Sensible à la préservation de l'environnement, Mathilde a impulsé des actions telles que le "Troc de Graines", l'opération de nettoyage du lac de Grésy" ainsi que la mise en place d'un composteur collectif sur la commune.

Elle passe ainsi le relai à Bertrand PLOTTIER, déjà connu des habitants pour avoir été élu municipal de 2015 à 2020 et proposer depuis plusieurs années des cours d'arts martiaux sur la commune.



Portrait d'agent : Alain Jallabert, 35 années au service de la commune

Doyen de l'équipe d'agents techniques, en 2023 Alain Jallabert a accompli 35 années de services publics, en majorité effectuées à Grésy-sur-Isère.

Enfant du village, Alain en connaît les moindres recoins. Sa connaissance et son expérience sont de précieux atouts pour notre commune au quotidien.



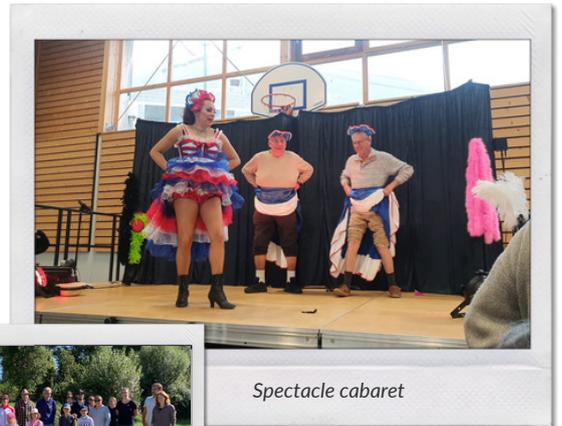


VIE DE VILLAGE

Retour en image sur les temps forts qui ont marqués 2023



La restauration des peintures de l'église s'achève



Spectacle cabaret



Opération nettoyage du lac



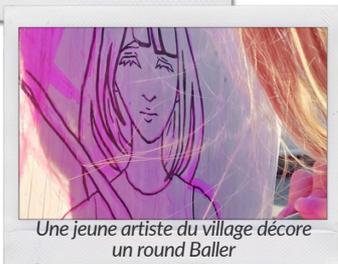
Spectacle du Dôme théâtre à l'EMA



Octobre Rose



Manœuvre incendie avec les pompiers du bassin d'Albertville



Une jeune artiste du village décore un round Baller



Réunion d'information sur la cybercriminalité



Inauguration de la salle du Conseil



Souvenirs et commémorations



Spectacle de fin d'année



Journée des droits des femmes



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



Triathlon au lac de Grésy



Cérémonie d'hommage à Richard Bal





L'école "les cybelles"

L'école du village accueille une centaine d'élèves, à partir de 3 ans, sur les cycles de la maternelle et du primaire. L'équipe pédagogique est composée de 6 professeurs des écoles répartis dans 5 classes de double niveau.

CONTACTS UTILES

École :

- Directrice : Ariane CHERON
- téléphone : 04.79.37.91.33
- Mail : Ce.0731333c@ac-grenoble.fr

Représentants des parents d'élèves :

- Mail : deparentsaparents@gmail.com
- téléphone : 06.86.91.51.66

Le sou des écoles :

- Mail : sou.ecole.cybelle@gmail.com

Retour sur quelques temps forts scolaires 2023

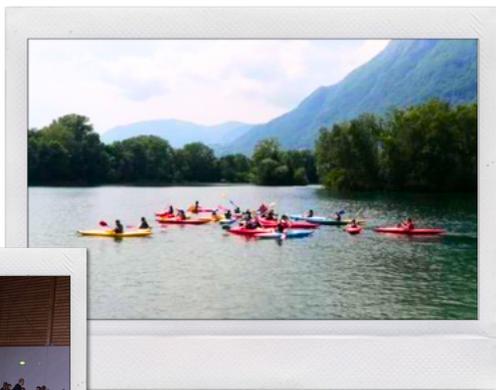
A travers un projet artistique mené tout au long de l'année scolaire avec l'artiste Oscar A., le collège de Frontenex et l'école de Cléry, les élèves de CM2 se sont initiés à la manipulation, la création et l'enregistrement de sons.

Ils ont créé une bande son représentant le trajet idéal entre la maison et l'école. Ils sont allés à la rencontre de lycéens au lycée Jean Moulin, qui travaillaient également sur cette thématique afin d'obtenir des conseils et participer à des ateliers. Ils ont visionné trois films à la bande son bien particulière, au cinéma du Dôme lors des séances "École et cinéma".

Ensuite l'artiste est venu en classe guider les enfants dans leur création. Enfin ils sont allés au collège pour présenter leur œuvre et découvrir celles des collégiens. Ils en ont profité pour visiter le collège afin de préparer leur future rentrée en 6ème.



En mai et juin, le cycle vélo/kayak a été reconduit. L'école remercie chaleureusement, la mairie, la société de pêche et les parents d'élèves qui ont permis aux élèves de CM2 d'investir à vélo les pistes cyclables alentours et en kayak le lac de Grésy-sur-Isère.





Accueil périscolaire sur le temps du midi : un moment de pause et de convivialité

L'accueil des enfants sur le temps du déjeuner est une compétence municipale. A cet effet, la Mairie met à disposition les locaux et le personnel pour prendre en charge les élèves sur le temps de pause de 11h30 à 13h30.

Deux heures de temps durant lesquelles les demi-pensionnaires profitent du repas ainsi que des activités proposées dans la bonne humeur par Claude, Cindy, Sophie, Véronique et Zubeydé !

Une cantine bientôt dans les murs de l'école

La salle des fêtes Jean BALLAZ qui accueillait le restaurant scolaire sur le temps du déjeuner, est intégré au futur pôle de santé pour devenir la future pharmacie. Sont donc en cours d'étude des travaux au sein de l'école pour transformer une salle de classe en cantine.

Dans l'attente de la réalisation des travaux, les élèves prennent leur déjeuner à l'EMA où le hall d'accueil a été aménagé afin de les accueillir dans des conditions optimales.



Rappel : Le temps périscolaire est co-géré par la Mairie de Grésy-sur-Isère concernant le temps de cantine et par la communauté d'agglomération pour l'accueil des enfants avant et après le temps de classe.

Contacts secteur enfance Arlysère :

• Mail : enfance@arlysere.fr

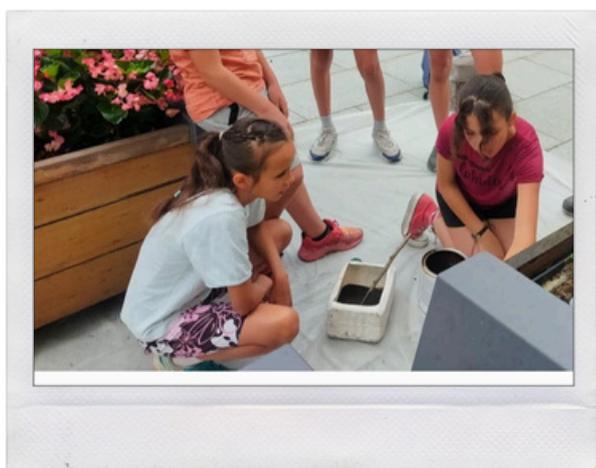


JEUNESSE

Les jeunes très actifs pour notre commune

Le club jeunesse d'Arlysière (secteur de la Haute Combe de Savoie) propose aux adolescents de nombreuses activités ludiques, sportives et de loisirs. Est également proposée la réalisation de "petits chantiers jeunes" se faisant sous la surveillance de l'éducateur et chapeauté par un agent communal.

Cette année, les jeunes ont ainsi contribué à l'embellissement notre village en entretenant du mobilier urbain.

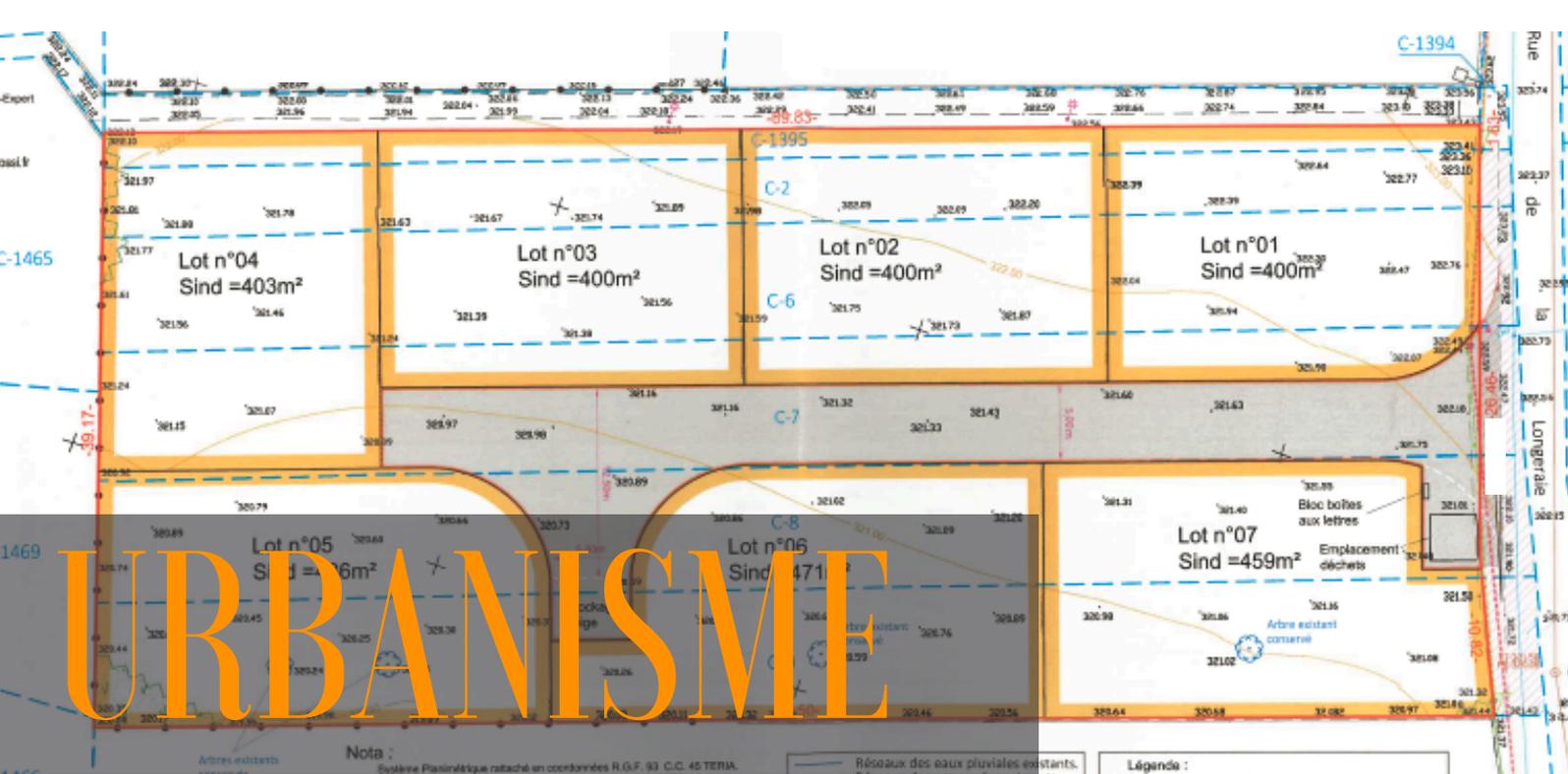


Les jeunes de la mission locale d'Albertville ont eux réalisés des travaux de réfection et de remise en peinture de bâtiments communaux.

Ainsi, en avril ils se sont attelés au chantier de la salle de sieste de l'école maternelle et en juin à la salle de réunion du rez-de-chaussée de la Mairie.

A tous, nous leur disons MERCI pour leur investissement au service des usagers et habitants de la commune !





Rétrospective des opérations d'urbanisme

Détails des opérations d'urbanisme traitées par la commune en 2023 :

- Permis d'Aménager (PA) : 2
- Permis de Construire (PC) : 15
- Déclaration Préalable (DP) : 44
- Certificat d'Urbanisme (CU) : 74

Concernant les opérations en cours, le lotissement Les Sources et la ZAC des Lavanches finissent de se remplir. Au « Clos du Verger » rue des Closets, les premières maisons commencent à sortir de terre.

Deux nouveaux projets ayant obtenu un permis devraient émerger prochainement rue de Longeraie :

- « Le clos fleuri » : un lotissement avec 7 maisons individuelles.
- « Les carrés du poète » : 4 villas pour un ensemble de 19 logements Duplex-Jardin

Les deux procédures de révision allégée et de Modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ont été validées par le conseil municipal en fin d'année. Elles sont en cours d'enregistrement.

Avant d'effectuer certains travaux de construction (agrandissement, abri jardin, piscine, clôture/portail, création ou modification d'ouverture, etc.) vous devez faire une demande d'autorisation en mairie.

En fonction de votre projet et des surfaces engagées, ce sera soit un permis de construire, soit une déclaration préalable. Certains travaux peuvent éventuellement être exonérés de demande d'autorisation. Les règles d'urbanisme étant relativement compliquées, le plus simple est de vous renseigner en Mairie avant de vous lancer dans votre projet.

Contrairement à une fausse idée reçue, toute construction, même démontable, en particulier les piscines hors sol, nécessite une autorisation d'urbanisme. Pour déroger à cette règle, votre piscine (ou toute autre structure) doit être effectivement démontée au moins trois mois par an.



TRAVAUX

SÉCURISATION DES VOIRIES :

Rue Saint Pierre aux liens, en concertation avec le Département et les riverains, la Mairie a procédé à la mise en place d'écluses. Après une période test, le dispositif définitif a été installé, complété par un marquage au sol.

Afin de sécuriser la sortie de la zone d'activité des Lavanches, la ligne de franchissement a été modifiée et des bites ont été installées.

Sur le secteur Grand'Rue, un cabinet spécialisé appuie la commune pour définir les aménagements opportuns afin de casser la vitesse en entrée de bourg et sécuriser le cheminement piéton jusqu'à la place.

ÉGLISE SAINT PIERRE AUX LIENS :

Les travaux de réfection des peintures se sont achevés en mai 2023. Dans le cadre de ce projet, les agents communaux ont réalisé les tâches suivantes :

- Drain extérieur à l'arrière de l'Église,
- Démontage de l'éclairage et du système de chauffage
- Rénovation extérieure de la porte d'entrée
- Reprise du carrelage du chœur
- Remise en place du mobilier avec les membres de l'Association pour la Restauration des Peintures de l'Église

ATELIER COMMUNAL :

Réfection de la dalle et changement de la porte d'entrée. Coût : 15 200 €HT

ÉCOLE CYBELLE

Installation d'un visiophone à l'école CYBELLE (pour la Maternelle, la Primaire et le Bébé bus).
Coût : 2600 €HT

Installation d'anti-pince doigts sur les portes de l'école maternelle. Coût : 545 €HT

STADE DU VILLARD

Ont été effectués des travaux d'entretien et du renouvellement d'équipement :

- Remplacement des convecteurs avec une coupure du chauffage la nuit et hors gel. Coût 3600 €HT
- Remplacement des barillets selon l'organigramme validé par l'entente. Coût 1400 €HT
- Réparation et modification de portes par suite d'effraction. Coût : 1730 €HT
- Achat et installation d'un défibrillateur. Coût : 1960 €HT

DÉMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ce transfert dans l'ancienne salle de restaurant du Relais des Bauges, a nécessité des travaux de peintures, d'électricité, de plomberie et de menuiserie réalisés par les artisans locaux et les agents du service technique. Coût : 4 700 €HT

Le déménagement a lui été effectué par l'équipe des bénévoles, les services techniques et les élus municipaux.





Projection du futur pôle de santé de Grésy-sur-Isère

PÔLE DE SANTÉ :

Afin d'assurer la présence pérenne dans notre village de professionnels de santé de proximité, la commune œuvre à la création d'un Pôle de santé. Ce projet lancé en 2021 en partenariat avec les acteurs de santé est entré dans la phase "chantier".

Les étapes du projet :

Après consultation, le cabinet d'architecture GALLOIS de Chambéry a été retenu pour la mission de maître d'œuvre. Le permis de construire est accordé depuis le 16/01/2024. La consultation des entreprises pour le marché de travaux a été finalisée en janvier 2024, avec un démarrage des travaux en février 2024.

Le Budget :

- Coût des travaux estimé à 915 000 €,
- Subventions obtenues
 - Département : 200 000 €,
 - Etat : 160 000 €
 - Région : 200 000 €
 - SDES en cours

Pour rappel : le futur pôle de santé se situera dans le Bâtiment Jean BALLAZ, lieu accessible, proche des services et des commerces de la Place Pierre BONNET.

TERRAIN MULTI SPORT DU VILLARD

Installation par les agents communaux de Grésy sur Isère et Montailleux de 2 cages de foot/basket au stade du Villard. Coût : 10 440 €HT



GRAND'RUE

La communauté d'agglomération a effectué des travaux de reprise des réseaux humides et des réseaux secs, sur une portion de la partie haute de la Grand' Rue.

Afin d'optimiser l'intervention sur la voirie, la commune de Grésy en a profité pour réaliser la réfection du réseau d'eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux secs. Ce chantier, réalisé sur l'été 2023, a nécessité la modification de la circulation ainsi qu'une grande adaptation des riverains.

Coût total : 157 500 € TTC, dont 31 160 € subventionnés.





SALLE DU CONSEIL

Des travaux ont été réalisés d'avril à août 2023 au sein de la Mairie. Cette opération a consisté à la réfection et à l'agrandissement de la salle du Conseil, au déplacement et à l'agrandissement de la salle des archives, à la création d'une kitchenette. A également été créé un WC aux normes PMR (*pour personne à mobilité réduite*) en prévision de la mise en place prochaine d'un ascenseur desservant le premier étage de la Mairie.

L'inauguration a eu lieu le 2 décembre 2023, en présence des habitants, du Sous-Préfet, des conseillers départementaux et des anciens élus municipaux.

Budget : le coût des travaux s'élève à 110 530 €HT et a été subventionné à 80 % par la Région, le Département et l'État.

GESTION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Dans le contexte actuel de surconsommation d'énergie et d'augmentation des coûts afférents, la commune a signé une convention avec le SDES qui propose d'assister techniquement et administrativement les collectivités situées sur son territoire, pour l'utilisation de toutes les énergies ainsi que la réalisation de diagnostics énergétiques utiles. Ce travail amorcé en 2023 s'étalera sur 4 ans.

La commune travaille sur l'étude d'un réseau de chaleur permettant de desservir l'ensemble des bâtiments communaux.



STADE DU VILLARD

projection de l'avant projet sur la parcelle au dessus du stade

NAISSANCE DE " L'ENTENTE GRÉSY-MONTAILLEUR "

Anciennement compétence de la communauté d'agglomération, la gestion des stades est redevenue une compétence communale depuis le 1er janvier 2023.

Dans ce cadre, les communes de Montailleu et de Grésy ont créé "l'Entente" afin d'assurer conjointement la gestion du stade « Jean Baptiste Manzoni » dont elles sont copropriétaires.

L'Entente a vocation à assurer la gestion administrative et opérationnelle de l'équipement.

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT AMBITIEUX

Les équipes municipales de Grésy et de Montailleu travaillent à l'aménagement de la parcelle située au dessus du stade Jean-Baptiste Manzoni.

Ce projet vise la création d'un parc multigénérationnel avec des équipements pour tous et notamment pour les jeunes et les adolescents de nos villages. L'avant projet arrêté prévoit l'intégration d'équipements répondant aux usages et attentes actuelles (sport de glisse, terrain 2x2, city, etc.) et qui s'intégreront dans le paysage naturel du site.

Les démarches sont en cours pour trouver les financements permettant de donner vie à ce projet ambitieux.



Le stade Jean-Baptiste Manzoni



Mise en situation de l'avant projet



BUDGET 2023

FONCTIONNEMENT :

RECETTES	1 584 875.83	DEPENSES	1 584 875.83
EXCEDENT REPORTE	555 188.18	CHARGES COURANTES	405 299.58
PRODUIT DE SERVICE	64 157	PERSONNEL	378 549
IMPOTS ET TAXES	704 078.65	AUTRES CHARGES	110 737
DOTATIONS	215 499	CHARGES FINANCIERES	44 000
PARTICIPATIONS		AUTOFINANCEMENT	272 257.75
AUTRES PRODUITS	39 403	AMORTISSEMENTS	18 742.67
OPERATIONS D'ORDRE	0	FPIC	9000
ATTENUATIONS DE CHARGES PERSONNEL	6050	CHARGES EXEPTIONNELLES et DEPENSES IMPREVUES	346 289.83
PRODUITS EXEPTIONNELS	500		

INVESTISSEMENT :

RECETTES	1 687 497.93	DEPENSES	1 687 497.93
EXCEDENT REPORTE	297 888.66	DEFICIT REPORTE	0
AUTOFINANCEMENT	272 257.75	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0
AFFECTATION DES RESULTATS	297 888.66	EMPRUNT ET DETTE	54 808.93
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 032 378.85	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	406 136
FCTVA /TLE	48 000	IMMOBILISATION EN COURS	1 097 020
EMPRUNT	0	IMMOBILISATION RECUES EN AFFECTATION	20 000
PRODUIT DE CESSION	0	OPERATIONS PATRIMONIALES	1152
TAXES d'AMENAGEMENT	40 000	OPERATIONS D'ORDRE	0
AMORTISSEMENT	18 742.67		





ENVIRONNEMENT

Installation d'un composteur collectif

Afin de permettre aux habitants de logements collectifs de participer à la réduction des déchets ménagers, la commune en concertation avec l'OPAC de la Savoie et la communauté d'Agglomération ARLYSÈRE ont convenu de tester un dispositif de composteurs collectifs.

Le premier du genre sur la commune a été installé dans le parc de la résidence des Lavanches dont quelques habitants "ambassadeurs" ont été formés à l'entretien de ce compost.



Le compostage est un procédé naturel de décomposition des déchets organiques (déchets de cuisine notamment). En présence d'eau et d'air et au contact avec le sol, les micro-organismes (bactéries, champignons) et les vers transforment ces déchets en un terreau fertile : le compost !

Opération Clean Up Day : une initiative citoyenne participative qui fait du bien à la planète !



Deux ans après une première édition réussie, la commune a de nouveau organisée une matinée dédiée au nettoyage des abords du Lac de Grésy. Cette matinée, alliant convivialité et geste pour la planète, a permis de collecter 50 kg de déchets.



Opération "Troc de Graines"

Le dimanche 12 mars 2023 a eu lieu la troisième édition de l'opération "troc de graines" organisée par la Mairie. Bien que la pluie fut elle aussi de la partie, habitants de Grésy et des villages alentours ont pu cette année encore échanger graines, plants et conseils !

Le principe : Si vous avez des graines reproductibles (pas d'hybride F1) à partager, vous pouvez les mettre dans des petits sachets papier individualisés avec l'année de récolte des graines.



LA BIBLIOTHÈQUE

2023 : une année riche en projets pour la bibliothèque Jean-Pierre VEYRAT

Depuis la rentrée de septembre 2023, tous les mardis après-midi, de 15h30 à 16h30, une classe de l'école *Les Cybelles* vient rendre visite aux bénévoles de la bibliothèque. Les enfants empruntent un livre qu'ils ramènent dans leur classe. L'enseignant leur propose un moment calme avec la lecture d'un livre. Quel plaisir de voir tous ces petits lecteurs à la bibliothèque !

Les enfants de l'école ont également eu une initiation à la langue des signes adaptée à chaque niveau de la maternelle au CM2. Ils étaient ravis de pouvoir parler avec leurs mains.

Pour clôturer l'année scolaire, un concours de dessin sur le thème de l'été et des vacances, a été organisé. Les auteurs des plus beaux dessins ont été récompensés par une inscription gratuite à la bibliothèque. Chaque classe a aussi été récompensée par un livre. Une belle façon de conclure cette collaboration entre l'équipe enseignante et l'équipe de bénévoles de la bibliothèque.

La fin de l'année 2023 a été marquée par le déménagement de la bibliothèque dans l'ancienne salle de restaurant Ballaz.

Toute l'équipe de bénévoles est heureuse de retrouver les habitants dans ce nouveau local, où l'on peut retrouver plus de 3 500 ouvrages, du roman au roman policier, de la BD jeunesse à la BD adulte, du roman jeunesse aux livres pour tous petits. Deux à trois fois par an, la bibliothèque fait le plein de nouveautés.



Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent le samedi de 9h30 à 12 h00 et le mardi de 16h30 à 18h00.

Cotisation : 10 euros par an et par famille

Contacts :

- Téléphone : 04.79.38.51.95
- Mail : biblio.municipale.gresy@orange.fr
- Adresse : Place Pierre Bonnet





VIE DE CASERNE

Du nouveau chez les Sapeurs-pompiers

L'année 2023 a été une année importante pour les pompiers de Grésy-sur-Isère/Montailleur.

Ce fut tout d'abord l'année de leur installation dans la nouvelle caserne. Construite dans la zone artisanale des Lavanches, elle offre aux pompiers volontaires du village des conditions d'exercices optimales.

C'est aussi une année marquée par un nombre de "nouvelles recrues" important. Ainsi, le groupe compte aujourd'hui 13 sapeur-pompiers, domiciliés sur les communes de Grésy ou de Montailleur.

Enfin, c'est également une année de changement de chefferie de centre. Suite au départ en retraite de Denis BAUDIN et à son remplacement par Jérémy PONT à la tête de la caserne.

Les pompiers de Grésy ont à cœur de faire connaître aux habitants les différentes facettes de la fonction de pompier, c'est pourquoi une journée portes-ouvertes sera organisée dans l'année. Ce sera peut être l'occasion de faire naître de nouvelles vocations parmi vous !

Vous pouvez joindre le Caporal Chef Jérémy PONT pour tout renseignement au 06 13 29 24 31.



Chiffres 2023 :

- 13 pompiers volontaires (3 femmes, 10 hommes)
- 52 sollicitations (28 secours à personnes, 4 incendies, 13 renforts et recouvrement en Savoie, 1 renfort extra départemental)
- 15 manoeuvres
- 2 engins (Véhicule Toute Utilité et Fourgon Pompe à Incendie)

VIE QUOTIDIENNE

Formalités administratives

Cindy, Chrystelle et Frédérique vous accompagnent dans la réalisation de vos démarches administratives relevant du domaine de compétence de la commune.

Vous retrouverez dans les pages suivantes les démarches qu'il convient d'effectuer en vue des formalités administratives courantes.

Les services municipaux vous accueillent :

- physiquement le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 (fermé le mercredi),
- téléphoniquement le lundi, mardi, jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, ainsi que le vendredi de 8h00 à 12h00

Contacts :

- Téléphone : 04.79.37. 91.94
- Mail : accueil@gresysurisere.fr
- Adresse : 49 Place Pierre Bonnet, 73460 Grésy-sur-Isère

Défibrillateur : l'utiliser, ça peut sauver une vie !

2 défibrillateurs sont installés sur la commune, l'un sur le fronton de la Mairie, le second au stade du Villard. Face à une situation de détresse, il est important d'avoir les bons réflexes :

- 1** **Alerter les secours** en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU) ou le 112 (numéro d'urgence Européen).
- 2** **Réaliser un massage cardiaque** pour maintenir le niveau d'oxygène dans le cerveau.
- 3** **Utiliser un défibrillateur** (s'il y en a un à proximité) le plus tôt possible pour relancer le cœur





- **DEMANDE DE PASSEPORT :**

Prévoir un délai de 3 mois pour l'obtention du document.
ATTENTION ! vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique. Prendre rendez-vous avant de vous y rendre. Les plus proches : Albertville : 04 79 10 43 66 ou Saint-Pierre-d'Albigny : 04 79 28 50 23

- **DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ**

Elles sont désormais délivrées dans les mairies équipées de station biométriques (retrouvez les coordonnées ci-dessus). Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreinte. La liste des pièces à fournir dépend de votre âge et des documents d'identité d'ores et déjà en votre possession. Bien se renseigner avant de vous déplacer.

- **AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE**

Depuis janvier 2017, elle est de nouveau obligatoire pour tout enfant mineur résidant en France et voyageant seul ou non-accompagné par ses parents. L'autorisation de sortie de territoire (AST) est établie et signée par un parent ou un responsable légal. L'AST doit être impérativement accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité du parent signataire. Cela ne se fait plus en mairie, il suffit de remplir le formulaire Cerfa N°15646*01

- **PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ)**

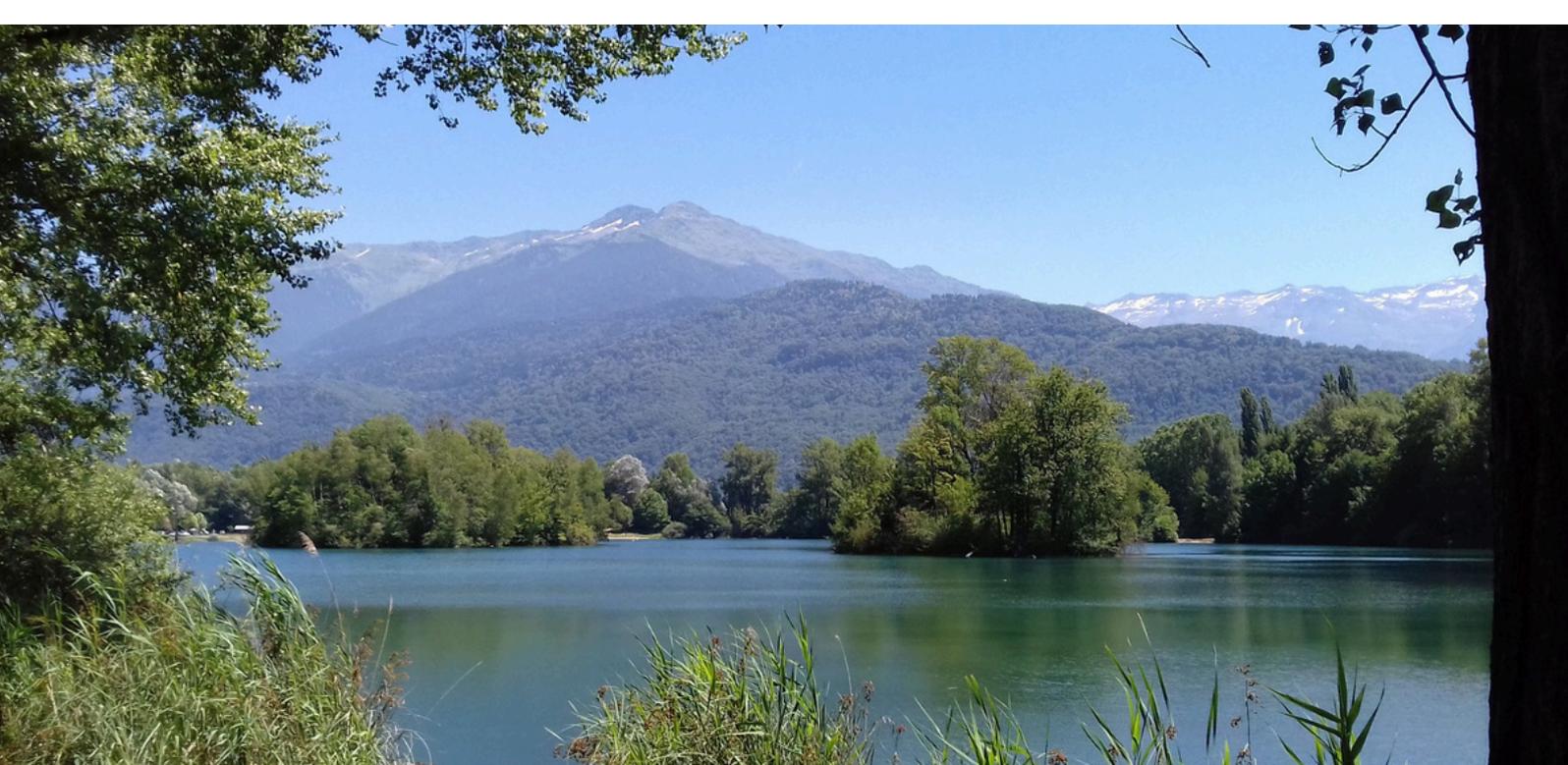
Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état Civil (en mairie) de la commune de résidence, soit auprès d'un notaire. En mairie, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble, munis des documents demandés et de leur pièce d'identité en cours de validité.

Pièces à fournir : Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété du cerfa n°15726*02) ; Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfan°15725*02) ; Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ; Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie). Prendre rendez-vous en mairie.

- **CARTE ÉLECTORALE**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recensés. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pièces à fournir : Justificatif de domicile - Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Vous avez jusqu'à 6 semaines avant chaque scrutin pour vous inscrire sur la liste électorale. La demande d'inscription peut être faite en ligne via le site " Service-Public.fr "

Pour simplifier la vie des usagers et diminuer les délais de traitement, Service-Public.fr en partenariat avec l'INSEE a mis en place une démarche en ligne de rectification de son état civil. Elle s'adresse aux personnes nées en France uniquement. Vous devez vous munir de votre NIR (N°de sécu) et d'un acte de naissance dématérialisé pour effectuer la demande en ligne.



TRI SÉLECTIF

La Communauté d'Agglomération procède au ramassage des bacs : le jeudi matin une fois toutes les 2 semaines. Il est recommandé de sortir ses bacs la veille au soir.

ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté d'Agglomération organise et gère la collecte des ordures ménagères qui a lieu le mercredi matin. Pour toute information complémentaire : Communauté d'agglomération Arlyserre : 04 79 10 03 68.

BOUCHONS PLASTIQUE, CARTOUCHES D'ENCRE, PILES, ETC.

Vous trouverez dans le hall d'entrée de la Mairie un collecteur de cartouches d'encre usagées, de piles usagées et à l'arrière du bâtiment de la Mairie, un collecteur de bouchons en plastique.

VÊTEMENTS

En partenariat avec Tri-Vallées, un container est installé rue de la Gare. Il permet la collecte de vêtements, linge de maison, peluches, de maroquinerie et chaussures. Ces articles sont expédiés en Belgique dans une unité de classage avant d'être répartis dans différents pays.

FERRAILLE + OBJETS ENCOMBRANTS

La Commune procède au ramassage de la ferraille et des encombrants le 3e mardi de chaque mois - ATTENTION Pas de ramassage au mois d'août et période hivernale de novembre à mars.

DÉCHETTERIE DE GILLY-SUR-ISÈRE

Ouverture les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche (fermés les jours fériés). **En ÉTÉ** du lundi au vendredi 8 h à 12h30 et 13h30 à 18 h, le samedi de 8h à 18h, le dimanche de 9h à 13h. **En HIVER** du lundi au samedi de 9h à 12h30 et 14 h à 17 h, le dimanche de 9 h à 12 h.

Contacts utiles Communauté d'Agglomération ARLYSÈRE

Standard : 04 79 10 48 48

Eaux : **Urgences EAU 04.57.38.50.08**

- Partie administrative (Arlyserre) : 04 79 37 14 34 ou eau.assainissement@arlysere.fr
- Astreinte problèmes réseaux (SUEZ) : 09 77 408 408
- Urgences problèmes réseaux (SUEZ) : 09 77 401 134

Assainissement (Arlyserre) :

- Partie administrative : 04 79 37 14 34
- Astreinte et urgences problèmes réseaux : 06.73.85.94.00

Déchets : 04.79.10.03.68 ou animateursdutri@arlysere.fr

Urbanisme : 04.79.10.01.83 ou urbanisme@arlysere.fr

Transports : 04.79.37.36.32

Centre de loisirs : 09.61.66.12.27 ou enfance.hcs@arlysere.fr

ÉTAT-CIVIL

En 2023, la commune de Grésy sur Isère a enregistré 9 naissances, 3 décès et 5 mariages.

Depuis l'instauration de la loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et de ses contraintes légales, la commune n'est plus en mesure de publier les identités des personnes concernées par l'état-civil.





A GRÉSY-SUR-ISÈRE, LA VIE ASSOCIATIVE EST RICHE !

La municipalité remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre un projet ou une action leur tenant à cœur. Cher bénévole, vous êtes créateur de lien et d'enrichissement pour notre commune !

Que vous portiez un projet social, caritatif, culturel, mémoriel, sportif, ou musical, nous rendons hommage à votre travail exemplaire de proximité. Le temps que vous consacrez à la vie de vos associations dans lesquelles chacun peut s'épanouir, participe à la qualité de vie des grésilliens, et c'est autant de liens et d'énergie supplémentaires insufflés à notre commune.

Cet engagement bénévole est une base de la citoyenneté : c'est une réponse collective et imaginative à l'individualisme et un bel exemple du « faire ensemble ».

En 2023, est à saluer l'esprit d'initiative des associations grésilliennes qui ont innové en organisant conjointement un vide grenier au Lac de Grésy. Ce fut une vraie réussite tant par le nombre de participants et de badauds que par l'ambiance et la bonne humeur générale qui y régnait !



*Cette rubrique est réalisée
avec le concours des
associations de Grésy*





Anim'Grésy !

Anim'Grésy est le Comité des fêtes de Grésy-sur-Isère, et ses bénévoles sont bien motivés pour animer notre joli village !

A vos agendas :

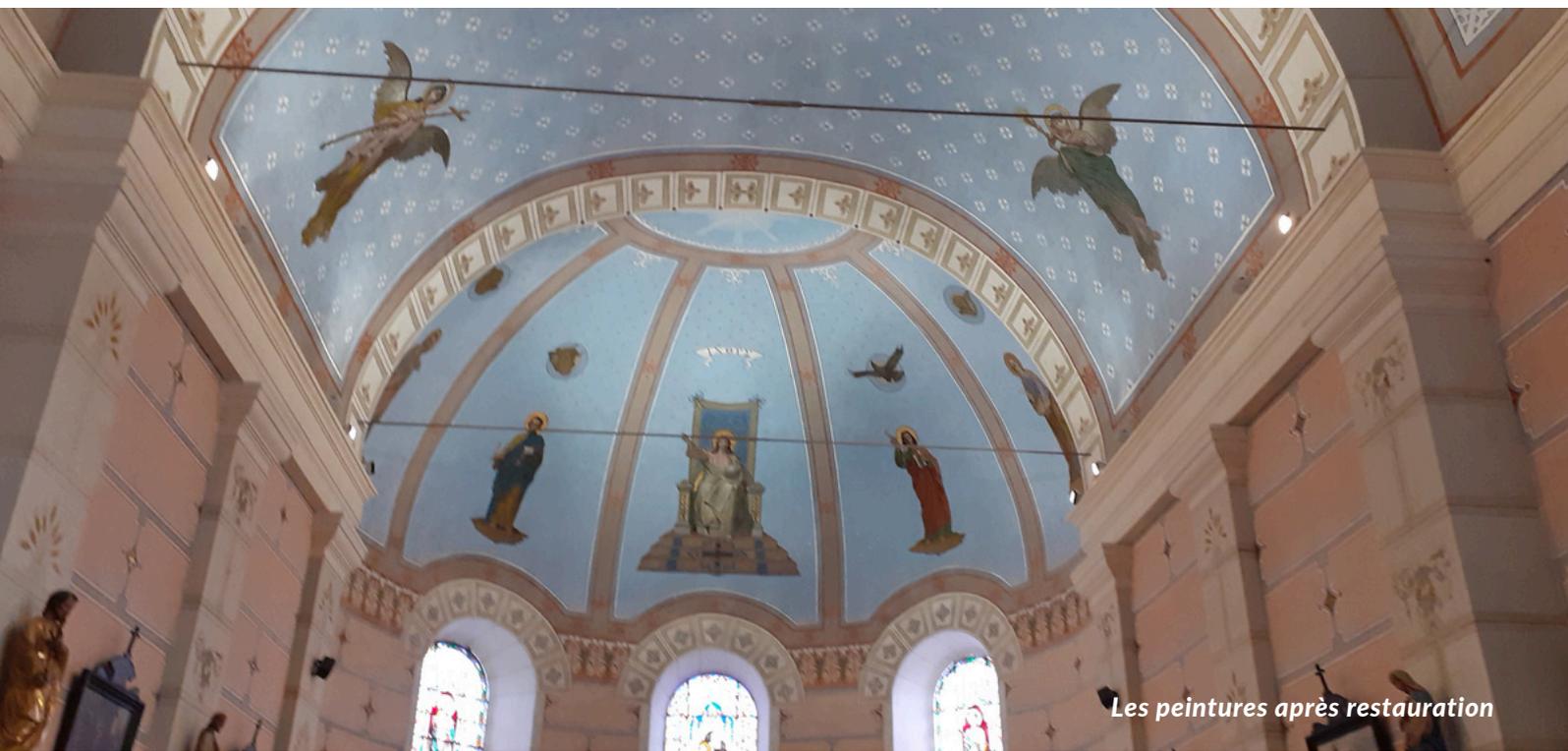
Après une édition 2023 très réussie et appréciée, Anim'Grésy vous donne de nouveau rendez-vous pour la **Saint-Patrick qui se déroulera le samedi 16 mars 2024** à l'Espace Multi Activité de Grésy.

Vos idées, vos mains et vos envies sont les bienvenues !!!

Contacts :

Maud GARIN, Présidente d'Anim'Grésy
06 03.28.30.31





Les peintures après restauration

L'association pour la rénovation des peintures sardes de l'église de Grésy sur Isère

La première tranche de travaux est terminée. Les visiteurs d'aujourd'hui peuvent découvrir une partie de l'église telle qu'elle était en 1846. Grâce à une carte postale datée des années 1900 et prêtée par Mme. Hélène Dunand, les artistes ont pu reconstituer le décor initial.

L'inauguration de cette première partie de restauration, organisée par la commune, a eu lieu le 3 juin dernier. Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux différentes subventions et dons des particuliers. La réfection de l'installation électrique et du chauffage a été prise en charge par la commune.

Les visites guidées au cours de l'année 2024 permettront d'admirer les personnages de la voûte et la richesse des décors.

L'association remercie tous les intervenants ayant participé à la réalisation de cette restauration patrimoniale. Il faut maintenant penser à la dernière tranche de travaux et l'association attend votre aide et du sang neuf pour réaliser et finaliser ce projet.



Les peintures avant restauration

Le budget alloué aux travaux :

- Montant global des travaux 170 000 €
- Subventions 119 000 €
- Dons (Associations) 34 000 €
- Commune 17 000 €

Pour contacter l'association :

- tél : 04 79 37 36 05
- Mail : renovationeglisegresy@gmail.com





Gaoshan academy : Pratique du Kung Fu, fitness

Créée en 2015, l'association s'est développée depuis ces dernières années et propose aujourd'hui des cours de self-défense traditionnel et du fitness, à partir de 16 ans.

Self-défense traditionnel :

Kung-fu style Wing Chun, est un art martial traditionnel originaire du sud de la Chine créer il y a plus de trois siècles, destiné au combat rapproché, incluant des techniques à mains nues et le maniement d'armes. Le Wing Chun a bénéficié d'une rapide popularité aux Etats-Unis et progressivement en Europe, grace au très populaire Bruce Lee.

Fitness :

Cross-training / Cross-fighting, avec ou sans matériel cela peut-être de l'initiation corporelle de Boxe pieds poings, du renforcement musculaire ou du cardio. Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant rester en forme ou se remettre en forme, pratiquant d'arts martiaux ou pas.

Instructeur coach : Bertrand PLOTTIER

Ceinture noire 2ème Duan de Wing Chun / 1 Dan de Krav-Maga / Carte professionnel éducateur sportif.

Contact : gaoshan-academy.fr / gaoshan.academy@gmail.com





L'amicale des boules de Grésy-sur-Isère

L'Amicale Boules de Grésy sur Isère est une association dont le but est la pratique de la pétanque entre ses adhérents (plus de 100 en 2023, des jeunes et des moins jeunes) dans un esprit de convivialité.

Nous pratiquons notre activité sur le boulodrome situé sur le pré de foire derrière l'église, qui est propriété de la commune, et dont nous avons la jouissance et donc la responsabilité : c'est pourquoi son accès est réservé aux adhérents de l'association. Le tarif des adhésions reste cependant très raisonnable : 18€ la carte individuelle et 25€ la carte familiale (parents + enfants) cette année.

Chaque année, nous organisons plusieurs concours inter-sociétaires (gratuits et réservés aux adhérents), où la convivialité et la bonne humeur priment avant tout !

Bien entendu, ceci n'empêche pas chacun d'entre nous de donner le meilleur de soi afin de... gagner ! Ces concours sont également l'occasion de partager un repas pendant ou un apéritif après les parties.

Cette année, nous avons organisé 4 challenges (1 inter sociétaire, Jean Ballaz, Liliane Villard et Bernard Cambin), ainsi qu'un concours en tête à tête en nocturne.

L'année prochaine, nous allons continuer et également proposer d'autres événements (surprise) pour permettre à tous nos adhérents de se rencontrer et de partager des moments agréables tous ensemble.

Contact : boulesgresy@gmail.com





Chœur "L'écho de Grésy"

Après un un joli concert dans l'ancienne église de la " Belle endormie " début juillet et deux mois de repos, le chœur "L'Echo de Grésy" a repris en septembre le bon tempo.

Les répétitions ont lieu à la Mairie, le mercredi soir de 20h00 à 22h00 et un dimanche par trimestre. La cotisation est de 50 euros l'année.

Comme chaque année nous prévoyons de participer à la vie de la commune au travers de divers concerts et prestations (commémorations, Sainte Agathe, café chantant, Noël, concert de fin d'année à la belle endormie..)

Notre répertoire est varié : chansons traditionnelles, poétiques, humoristiques, françaises et étrangères.

Nous sommes actuellement 17 choristes et nous manquons d'hommes pour l'équilibre des voix. Aussi, Messieurs, si l'envie de chanter vous démanche n'hésitez pas à venir essayer. Mesdames vous êtes aussi les bienvenues ! Il n'est pas trop tard. Les seules exigences sont votre envie de chanter à plusieurs voix et votre participation régulière aux répétitions.

Les seules exigences pour intégrer le chœur : votre envie de chanter à plusieurs voix et votre participation régulière aux répétitions. En effet la qualité d'un chœur dépend de la progression commune et chacun est alors indispensable.

**Pour contacter les chefs de chœur,
Isabelle et Claude VIGIER :**

- Tel : 06 26 06 85 62 -
- Courriel : isabelle@vigier.name





Basket à Grésy : saison #3 (Ça continue) !

L'activité basket a désormais ses adeptes sur la commune et c'est un groupe de 12 jeunes, âgés de 7 à 10 ans, qui pratique ce sport régulièrement.

Le créneau est proposé en tout début de soirée 17h30 à 19h00 pour se caler au mieux sur le rythme des enfants et des parents. Pour certains c'est leur troisième année, mais des débutants ont aussi rejoint le groupe. Et la mixité est assurée !

Chaque séance hebdomadaire se compose d'exercices et de jeux avec ballons, où chaque enfant développe sa motricité, son esprit d'équipe et son sens du jeu.

Le groupe continue d'évoluer aussi en compétition avec des rencontres interclubs régulières tout au long de l'année à travers le département. L'équipe porte les couleurs de la Jeunesse Albertville Basket pour bénéficier du cadre officiel des compétitions.

Un appel est aussi lancé, d'une part aux sponsors pour subvenir aux besoins matériels du groupe et du club, d'autre part aux bénévoles qui souhaiteraient encadrer l'activité basket pour un public plus large.

N'hésitez à vous faire connaître si vous êtes intéressés !

Aymeric LECOT, Coach

- Tel. 06 08 27 06 65
- Mail : aymeric.lecot@orange.fr





L'harmonie de Grésy

L'Harmonie de Grésy, est une institution musicale ancrée dans la vie culturelle de la commune. Malgré les défis que la musique en groupe peut rencontrer, l'Harmonie maintient tant bien que mal ses effectifs grâce à l'arrivée de nouvelles recrues et soutient également les groupes de musiques actuelles.

Pour cette saison 2023/2024 l'Harmonie a réalisé et prévoit d'organiser un certain nombre de concerts :

- Concert de Noël : Chaque année, l'Harmonie de Grésy réchauffe les cœurs des habitants avec son Concert de Noël.
- Concert de Printemps le 05/04 : L'Écllosion Musicale. Ce Concert de Printemps est l'occasion pour l'Harmonie de jouer des compositions variées. En 2024 l'harmonie partagera la scène avec un groupe local de Jazz Manouche.
- Fête de la Musique le 15/06 : Une Célébration Musicale L'Harmonie participe à la Fête de la Musique, une célébration nationale de la musique, durant laquelle les groupes promettent une soirée variée et animée.
- Commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Ces dates sont d'une grande importance historique en France et dans de nombreuses autres régions du monde. La musique a une disposition émotionnelle importante, elle renforce le caractère solennel de ces commémorations.

L'Harmonie de Grésy encourage également de nouvelles générations de musiciens à se joindre à elle avec ses ateliers d'apprentissage destinés aux jeunes ados et aux adultes. Deux ateliers s'offrent à vous : les sax et clarinettes ainsi que les cuivres avec trompettes, tuba, euphonium et sousaphone.

L'Harmonie souhaite également apporter son soutien aux groupes de musiques actuelles. C'est pourquoi elle intègre en tant que membres dans son association des musiciens de musique actuelle en vue d'un partenariat. Comprenant l'importance d'avoir un lieu dédié pour les répétitions avec du matériel adapté, elle partage un espace de répétition avec deux groupes de musiques actuelles locaux. Ce geste facilite grandement la pratique et le développement de ces groupes. et vient enrichir les forces vives de notre association.

Outre l'espace de répétition, l'Harmonie de Grésy prête également son matériel aux groupes locaux. Cette mise à disposition comprenant des instruments de musique et des équipements audio, constitue un soutien important pour ces groupes. Ce partenariat entre l'Harmonie et les groupes de musiques actuelles favorise la diversité musicale, encourage les musiciens à collaborer et à échanger des idées, et renforce l'esprit communautaire dans le domaine de la musique. Il permet également aux groupes locaux de se faire connaître et d'évoluer.

La musique est une expérience collective, la présence du public joue un rôle clé dans l'interaction entre les artistes et leur auditoire. En venant nombreux, vous soutenez les artistes et contribuez à l'atmosphère festive. N'oubliez pas de consulter les détails des prochains événements de l'Harmonie de Grésy sur les panneaux d'affichages de la commune, sur notre Facebook, Instagram et presse locale.

PERRIER Thierry,
Président de l'Harmonie de Grésy

Contact : 06.19.77.13.93





Le sou des écoles

Pour les projets en faveur des enfants de l'école des CYBELLE

Le Sou des Écoles a pour objectif de récolter des fonds en faveur des projets pédagogiques de l'école du village. Pour ce faire, il organise diverses manifestations tout au long de l'année placées sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur. Alors rejoignez-nous que vous ayez du temps (un peu, beaucoup, passionnément...), des idées, du matériel à prêter..., toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Le Sou est constitué d'un bureau dynamique et motivé de 6 personnes (Cécile, Fanny, Géraldine, Lætitia, Lise et Pauline) mais a besoin de renforts de parents bénévoles toute l'année. Nous sommes prêts à accueillir de nouveaux bras et de nouvelles idées alors n'hésitez pas.

Le Sou a organisé diverses manifestations ces dernières années (fête de la pomme, vente de chocolats pour Noël et Pâques, vente de sapins et autres produits pour les fêtes, boom de fin d'année, buvette et petite restauration lors de divers événements...).

Les diverses actions permettent de financer (ou de cofinancer avec d'autres partenaires - la Commune notamment) par exemple : l'achat de petits matériels et de livres, - des sorties culturelles (musées, cinémas, spectacles au Dôme, etc...), des sorties sportives telles que la classe de neige, la venues d'intervenants extérieurs, etc.

Les activités financées sont nombreuses et diversifiées, et permettent à tous les enfants de profiter de prestations gratuites (ou à moindre coût comme c'est le cas pour la classe de neige).

Le Sou compte sur vous pour nous rejoindre, de près ou de loin, un peu ou souvent, afin de continuer à financer les projets de l'école et apporter notre touche de convivialité en faveur des enfants et des habitants de Grésy, dont l'adhésion participe grandement à la réussite des actions !



Contacts et information :

- par mail à sou.ecole.cybelle@gmail.com
- ou à consulter notre page facebook : www.facebook.com/soudesecoles.cybelle



Association Move and fit : Yin Yoga et gym douce

C'est maintenant la 3ème année que l'association Move & Fit vous propose des cours de Yin Yoga et méditation sur Grésy sur Isère pour adultes. Les cours se déroulent dans la salle de l'espace multi-activité de Grésy (rue de l'église).

Les maîtres mot de l'association : Ralentir dans sa pratique avec le yin Yoga en lien avec les méridiens, les saisons et les éléments. Tout cela dans une ambiance détendue et dans le respect de chacun. Tous les cours sont animés selon ces valeurs.

Le Yin Yoga est une pratique pour le lâcher prise en pleine conscience et une transformation intérieure. C'est un relâchement intense des muscles, en y mettant une intensité appropriée. On travaille sur les méridiens et es fascias. On reste immobile dans les postures pour apprendre à faire une pause.

Apprendre à se détacher de tout jugement et à développer la pleine conscience de soi pour apaiser le mental. Apprendre à préciser ses ressentis, à libérer son intuition, à accepter les sensations et les émotions qui émergent. Apprendre à mieux se connaître.

Découvrez cette pratique, profonde et intense, à la croisée de la philosophie du Yoga indien et de la médecine traditionnelle chinoise. La pratique de YIN YOGA vous procurera détente, ancrage, vous reconnectera à vos intuitions, à l'énergie de votre cœur indispensable pour être vous même et oser l'exprimer.

- **Yin Yoga : le jeudi de 19h00 à 20h15.**
Animé par Pascaline Desvarenes (Professeure de Yoga certifié Yin Yoga),
- En complément Pascaline propose des cours et des stages réguliers de Yoga sur Mercury dans une yourte à « La Ferme de Noémie ». (En journée ou sur une demi-journée)
- **Contacts et information :**
 - 06 51 46 67 83,
 - move.fit73@gmail.com
 - <http://www.moveandfit.wordpress.com/>





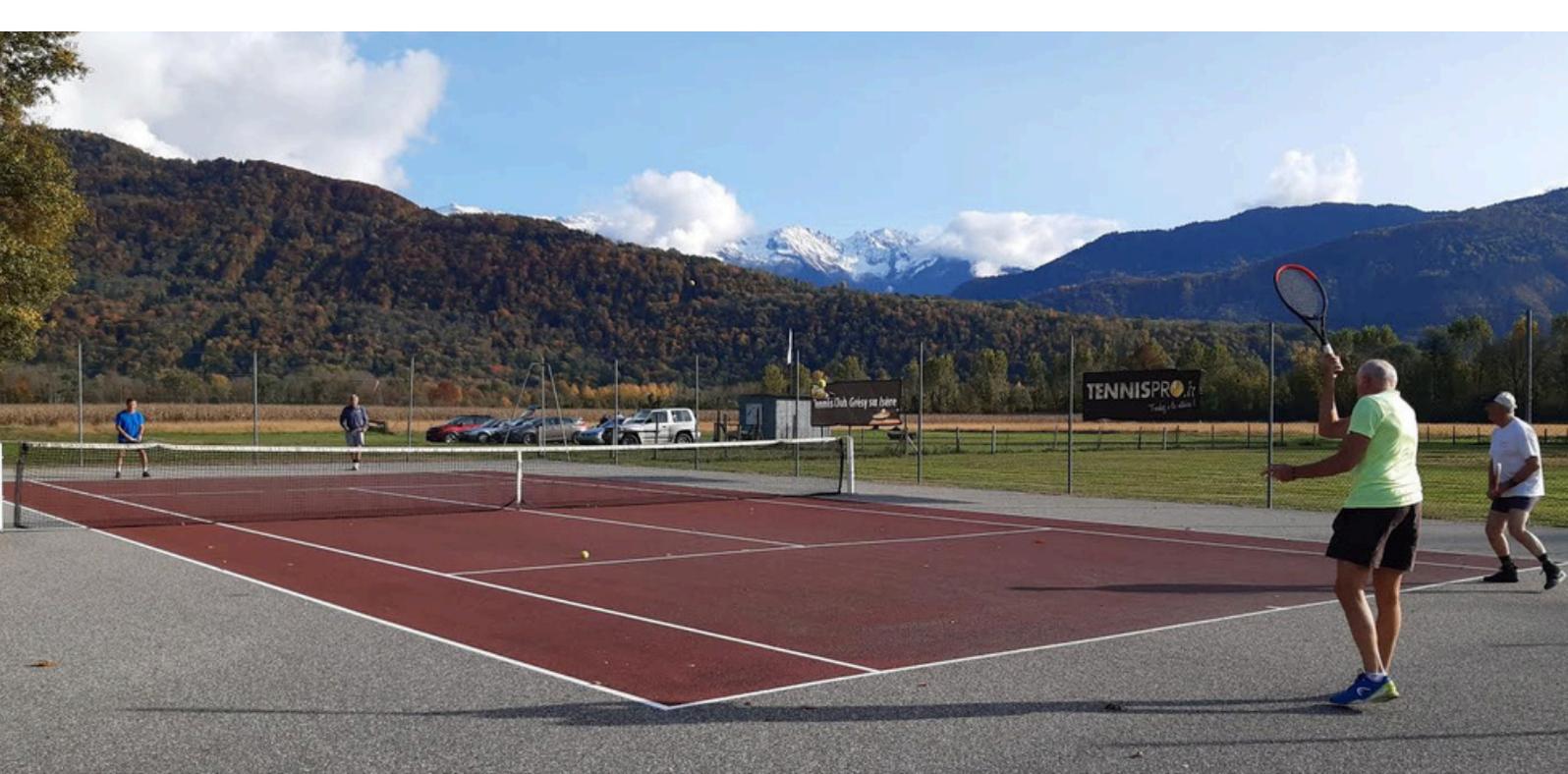
Les croqueurs de notes

« Les croqueurs de notes » est un ensemble à cordes composé de violoncelles, de violons et d'une contrebasse.

Les musiciens « croquent » des musiques traditionnelles, des classiques intemporels en passant par des réadaptations de musiques de films pour les offrir aux petits comme aux grands !

contact@lescroqueursdenotes.fr





Le tennis club de Grésy-sur-Isère

Vous aimez taper la balle en famille, avec des amis, dans un cadre agréable ? Le tennis Club de Grésy vous attend !

Le terrain du tennis club de Grésy sur Isère est situé à proximité du lac de Grésy.

Les adhérents et adhérentes pour la plupart habitants Grésy, de tous niveaux et de tous âges se retrouvent dès le printemps et si le temps le permet en automne et même en hiver, pour une pratique loisir de l'activité tennis.

Chaque année d'avril à septembre un tournoi inter sociétaires est organisé . Il est ouvert à tous les adhérents . Il consiste en un mini championnat en simple avec une phase finale à élimination directe en automne. Pour clore ce tournoi un moment amical est organisé au cours duquel des lots sont remis aux participants (balles, articles de sport, ...).

Les adhésions sont prises ou renouvelées au moment de l'assemblée générale qui a lieu au printemps. Sur le site de la mairie sera précisée la date du renouvellement et la prise de nouvelles adhésions.

Vous souhaitez pratiquer le tennis en loisir de manière conviviale (en famille, entre amis, ...) ? Vous désirez avoir des renseignements sur les cotisations, les modalités d'inscription, de réservations ? N'hésitez pas à nous contacter au 06. 47. 06. 28.46 ou au 06 88 54 17 95 ,





Le "Vortex club" : pour découvrir et pratiquer l'aéromodélisme

Vous êtes passionnés de modèles réduits ? Tout ce qui a des hélices, des ailes et des rotors vous fait rêver ? Et tout cela en toute convivialité ? Venez nous rejoindre au Club Vortex RC ! Le club est affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme et bénéficie d'installations confortables pour exercer notre activité.

École de pilotage (de 12 à 77 ans)

Nul besoin de matériel, Vortex RC met cela à votre disposition. Que vous soyez passionné d'avion, planeur, drone ou hélicoptère, les 4 moniteurs du club vous accueillent sur rendez-vous les mercredis et samedis après-midi, pour une dizaine de leçons qui vous permettront d'acquérir les fondamentaux du vol RC et une première autonomie.

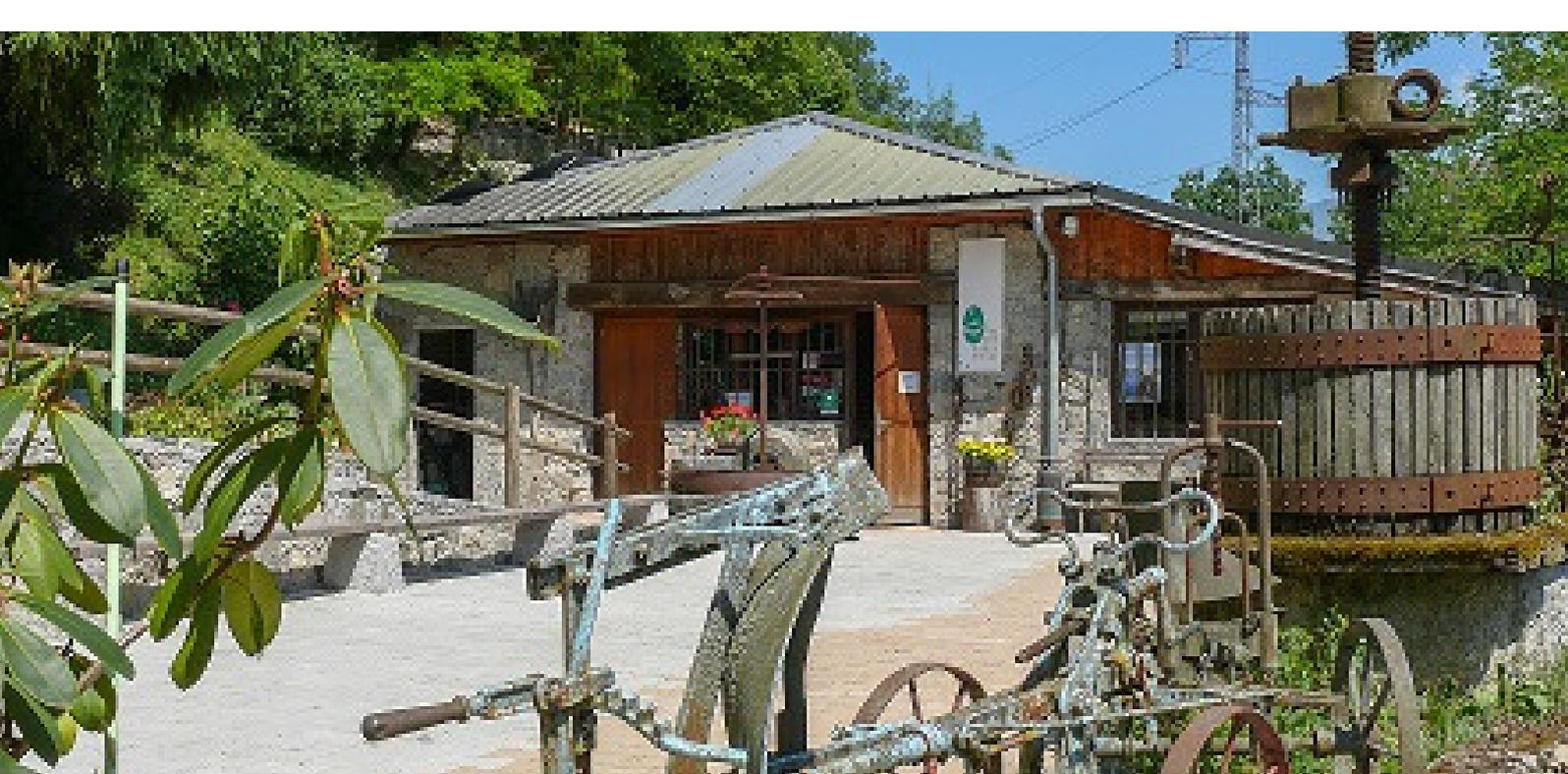
Pour les pilotes expérimentés ou avec une certaine autonomie

Le terrain se situe sur la Base de Loisirs de Grésy-sur-Isère, près des courts de tennis. Il est accessible tous les jours sous réserve de souscrire l'adhésion au club et la licence FFAM qui vous assurera contre les risques inhérents à notre activité.

N'hésitez pas à venir regarder nos modèles évoluer et rejoindre une équipe de passionnés.

Pour tout renseignement, contactez par mail clubvortexrc@gmail.com ou appelez Kevin au 06 26 65 30 63.





Association « les Coteaux du Salin » – Village Musée

L'Association « les Coteaux du Salin » gère le Village-musée depuis 25 ans. Visiter le Village-Musée, c'est pouvoir voir, sentir et toucher près de 10 000 objets du patrimoine local, du dé à coudre au tracteur agricole, en passant par les fers à repasser et aux ardoises d'écoliers, les machines à écrire ou les équipements de Sapeurs-Pompiers.

A découvrir, ou redécouvrir :

- “Sur les traces des savoyards d’antan”, un circuit promenade couvert (de 1h30 à 3h00), aux normes confort adapté. Une dégustation est offerte en fin de visite : jus de fruits, vins de Savoie.
- L’Odyssée d’Illy, un Escape-Game transcendant les époques pour apprendre de façon ludique comment vivaient nos aïeux.
- La salle Géoparc, qui présente la faune des montagnes, une magnifique maquette de ferme baujue ainsi qu’une maquette de la géologie du massif accompagnée de minéraux.
- Expositions permanentes :
 - “De la Savoie à l’Italie, 850 ans avec la Maison de Savoie”.
 - Les transports spéciaux en Savoie au milieu du XXème siècle.
- Expositions temporaires :
 - « Crèches du monde » (1er décembre au 31 janvier de chaque année).
 - « La Folie des œufs » (1er avril au 8 mai de chaque année)

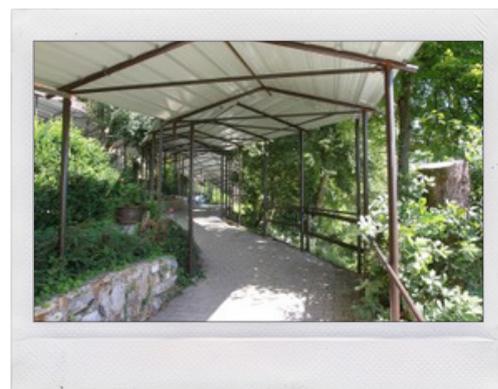
Horaires d'ouverture :

Le Village-Musée est ouvert tous les jours, toute l’année de 14h à 17h et en juillet-août : 10h-17h. Fermeture du site à 18h30.

Possibilité de manger sur place : aire ou salle de pique-nique

Contacts association :

- Téléphone : 04.79.37.94.36
- lescoteauxdusalin@wanadoo.fr
- Site : <http://perso.orange.fr/lescoteauxdusalin> ou scanner le QR code ci-contre :





ASSOCIATION “GRÉSY ACTION CULTURELLE”

Toujours fidèle à ses engagements, notre association a accueilli sur le site de La Belle Endormie plusieurs manifestations. En début d'été, en deux concerts, ce sont « L'Écho de Grésy » et « Les Croqueurs de Notes » qui sont revenus faire partager aux spectateurs leur bonne humeur, leur entrain, leur joie de se produire. C'est un rendez-vous annuel qui ravit petits et grands.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, une exposition organisée avec « Les Compagnons du Devoir » a attiré de nombreux visiteurs. Il faut dire que ces jeunes gens courageux et travailleurs (le plus jeune avait 17 ans !) quittent leur famille pour effectuer leur Tour de France qui permet d'acquérir toutes les spécificités des différents métiers. Sous la houlette de leur maître, Guy, ils ont expliqué au public leur mode de vie tout en lui révélant leurs chefs-d'œuvre. Et toujours, visites guidées de La Belle Endormie auprès de visiteurs ravis d'accéder à ce lieu patrimonial et d'en découvrir son histoire qui s'étale sur plusieurs siècles.

Le 24 septembre, le Rallye Classic Forez est revenu à Grésy. Il s'agit d'une randonnée touristique sur routes ouvertes. Le parcours secret est dévoilé à la lecture d'un roadbook. Après la manifestation de 2015 qui avait attiré un très grand nombre de spectateurs, cette 15ème édition a choisi notre village pour un point de contrôle installé sur la place. C'est un défilé d'une cinquantaine de voitures qui a pu faire rêver le public présent ce matin-là. L'association “Les Fous du Volant” exposait, à cette occasion, un certain nombre de véhicules anciens.

A tous les lecteurs, si vous êtes intéressés par l'histoire du village et le patrimoine, rejoignez notre association !

Contact : gresyactionculturelle@orange.fr





ASSOCIATION GV GRESY / MONTAILLEUR

Bouger pour garder le moral !!!

On le sait, l'activité physique régulière est excellente pour préserver son capital santé. Elle renforce le cœur, améliore la circulation sanguine, prévient certaines maladies, booste les défenses immunitaires, assure une densité osseuse, prévient la fonte musculaire, permet de lutter contre le stress, procure un meilleur sommeil. Excellente arme contre le vieillissement, elle stimule la mémoire. Plus on est actif, mieux on se porte même si au début, on se sent un peu fatigué.

Venez rejoindre la section Sport Santé de Grésy-Montailleur ; monitrice et adhérent(e)s forment une équipe conviviale tout en consolidant le lien social et le bien-être.
Séance d'essai offerte.

Les cours se déroulent aux horaires suivants :

- le lundi 10h à 11h – Gym Energie à l'Espace Multi-Activités à Grésy/Isère
- le mercredi de 11h à 12h – Gym douce (sur chaise) à l'EMA à Grésy/Isère.
- le jeudi de 10h30 à 11h30 – Gym posturale à la salle polyvalente à Montailleur.
- Les séances de marche nordique se pratiquent le vendredi matin de 9h à 11 h.



Pique-nique réconfortant et bien apprécié après une marche nordique

Contact GV Grésy/Montailleur :

Club : 06 12 75 83 87

Animatrice : 06 32 02 40 76



Cette rubrique est dédiée aux annonceurs
concourant au financement du bulletin municipal



07.60.44.28.29
perrier.laurent73@gmail.com
55 Impasse du Rocher Blanc
73460 MONTAILLEUR

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE CAPOGNA

- *Entreprise fondée en 1961* -

Frédéric Capogna - Électricien & Gérant

📍 2 bis, rue de la Mairie - 73460 Frontenex

☎ 06 61 12 56 15 - egc.capogna@gmail.com



Rénovation Chauffage & Climatisation Domotique Entretien & Dépannage
Installation neuve Aérothermie Nacelle élévatrice 16,5 m



OMEXOM : marque du groupe VINCI Energies

Ingénierie de l'énergie électrique haute et très haute tension.
Bureau d'études d'expertise structures (numérisation, modélisation, calculs).
Maîtrise d'œuvre transport par câble et aménagement. Maintenance prédictive.
Location d'espaces industriels.

OMEXOM Albertville Ingénierie – Société SARRASOLA

74 rue de la Gare
73 460 GRESY SUR ISERE

Tel +33 (0)4 79 37 94 16 – www.sarrasola.com



MIOTTO

CHARPENTES



VINS DE SAVOIE

DOMAINE Jean VULLIEN & Fils
David et Olivier

Vignerons en cave particulière
Dégustation
Vente directe à la propriété

«La Grande Roue» - 60, Rue de la Soierie
73 250 FRÉTERIVE

Tél. 04 79 28 51 58 Fax. 04 79 28 69 37

E-mail : contact@jeanvullien.com

Site : www.jeanvullien.com



ATELIER ALPIN

Etude - Conception - Direction de travaux - Plans

Julien HUGONNIER - Maître d'Œuvre

Tél. : 07 86 67 59 45 - Email : hugonnierjulien@gmail.com

197, route de Tamié - 73200 GILLY SUR ISERE

TP Manno



ACCOMÉLEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS
Agence de Gilly-sur-Isère
277, rte des Peupliers • 73200 ALBERTVILLE
Tél. 04 79 32 12 64 • www.eiffageinfrastructures.com
SAVOIR FAIRE **LA DIFFÉRENCE**

Bureau d'études

COHERENCE
Protéger et gérer l'eau potable

29 place Pierre Bonnet 73460 GRÉSY-SUR-ISÈRE
☎ 04.79.31.21.03 - contact@coherence-eau.fr
www.coherence-eau.fr

AUX PT'Y CHOUX

BOULANGERIE • PÂTISSERIE

PROXIMARK LE MARQUAGE POUR EMBELLIR ET SÉCURISER
by Groupe Hélios VOTRE COLLECTIVITÉ
Marquage Routier

- SIGNALISATION HORIZONTALE
- SIGNALISATION VERTICALE
- AMÉNAGEMENT URBAIN
- MARQUAGE D'ANIMATION
- ACCESSIBILITÉ

AGENCE ISÈRE ÉCHIROLLES
Z.A. du Rondoy
25, rue du Tremblay

☎ 04 76 09 00 99
✉ proximark_38@groupe-helios.com

in
Suivez notre actualité sur Groupe Hélios

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CONTRÔLE TECHNIQUE UGINOIS
208, rue du Nant Cruet
Z.I. des Bavelins
73400 UGINE
☎ 04 79 89 00 76

RENDEZ-VOUS LE :

Taxi Philip

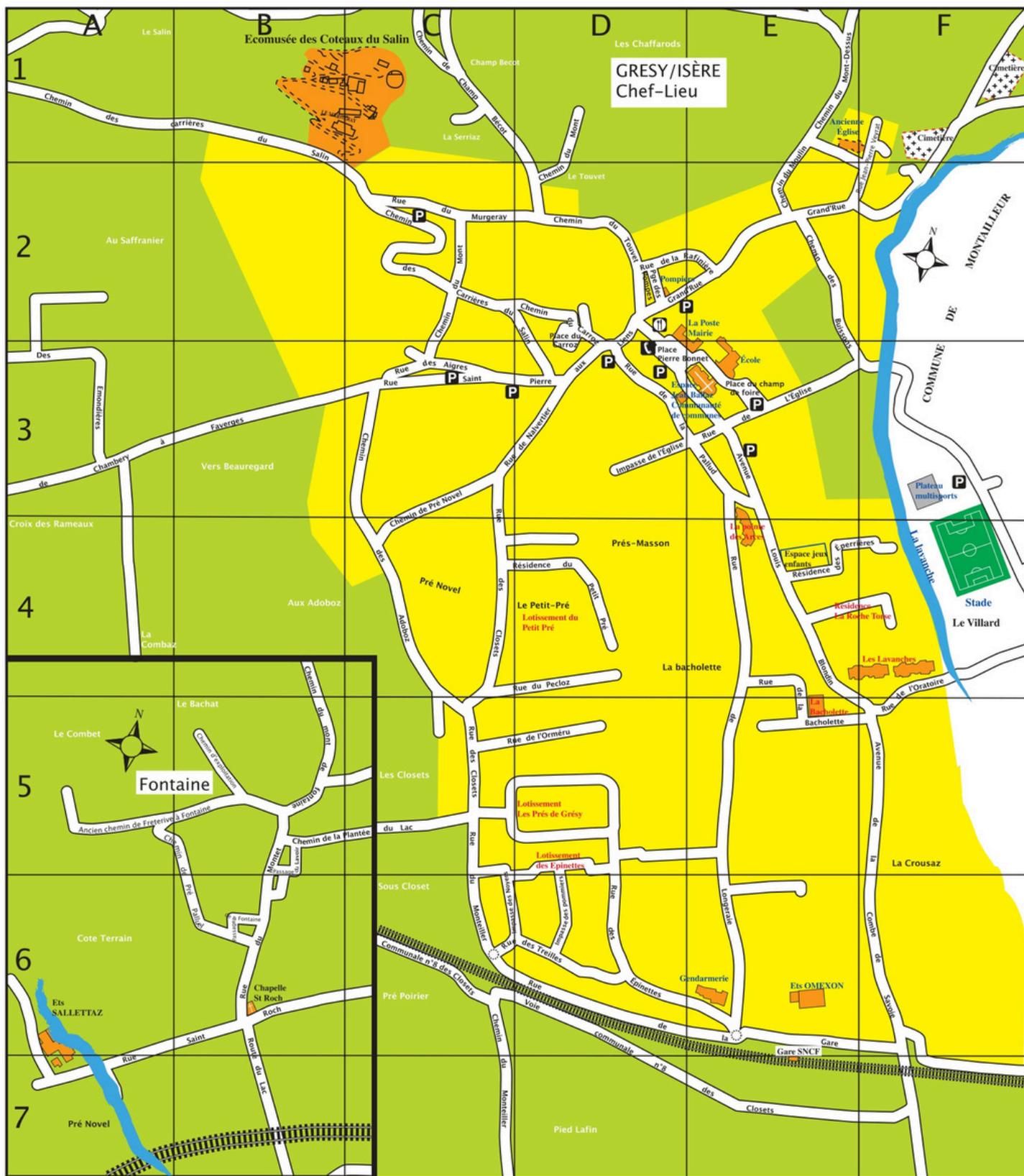
06 19 25 71 48

Philippe Brun

*Médical
Tourisme ...*

A votre Service





CHEF-LIEU

- C3C4 Chemin des Adoboz
- C3 Rue des Aigres
- E4E5 Rue de la Bachelette
- E3E4 Avenue Louis Blondin
- E2 Chemin des Buissons
- A1B1 Chemin des Carrières du Salin
- C2D2 Chemin des Carrières du Salin
- D2 Chemin du Carroz
- D2D3 Place du Carroz
- E3 Place du champ de Foire
- C4C5 Rue des Closets
- D5 Lotissement Les Closets

NOM DES VOIES

- F5F6 Avenue de la Combe de Savoie
- D3 Impasse de l'Eglise
- E3 Rue de l'Eglise
- E4 Résidence Les Eperrières
- D6 Rue des Epinettes
- D6E6 Rue de la Gare
- D2E2 Grand'Rue
- D3 Place Pierre Bonnet
- C5 Chemin du Lac
- E4E5E6 Rue de Longery
- C2 Chemin du Mont
- C7 Chemin du Monteiller
- F4F5 Rue du Monteiller
- E2 Chemin du Moulin

- C2 Rue du Murgeray
- C6 Impasse des Noyers
- F4F5 Rue de l'Oratoire
- C5D5 Allée de l'Ormeru
- D3E3 Rue de la Pallud
- D4 Rue des Pecllos
- D4 Rue du Petit Pré
- C5D5 Impasse des Pommiers
- C3C4 Chemin de Pré Novel
- D2E2 Rue de la Rafinerie
- E4 Résidence de la Roche Torse
- C3D3 Rue St Pierre Aux Liens
- D6 Rue des Treilles
- F1F2 Rue Jean-Pierre Veyrat

FONTAINE

- B6 Passage de la Fontaine
- B7 Route du Lac
- B5 Passage du Lavoir
- B5B6 Rue du Montet
- B5 Chemin de la Plantée
- B6 Chemin de Palluel
- A7B6 Rue St Roch

BÂTIMENTS / LIEUX PUBLICS

- | | | | |
|------|-------------------------------|----|---------------------|
| E1 | Ancienne église | G3 | Espace jeux enfants |
| F1 | Cimetières | E7 | La Gare |
| D3 | Communauté de Communes | E6 | Gendarmerie |
| E3 | Ecoles | E3 | Mairie |
| B1C1 | Ecomusée des Coteaux du Salin | D2 | La Poste |
| E3 | Eglise | G2 | Plateau multisports |
| | | G3 | Stade |
| | | D3 | Salles des fêtes |

Directeur de publication : François GAUDIN, Maire de Grésy sur Isère
 Photos : Mairie de Grésy sur Isère – Associations – Ecole
 Réalisation – Maquette : Emmanuelle DUMOND
 Rédaction : Commission Communication, associations, Ecole